



CHAMPIONNAT REGIONAL DRESSAGE AMATEUR

REGLEMENT SPECIFIQUE 2025

Préambule : Tout litige sera étudié par le président du jury et sa décision s'imposera de fait. Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE 2024 Dispositions générales et Dispositions Spécifiques de la discipline organisée, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Le championnat régional 2025 aura lieu
le 24 et 25 mai 2025
à Milly la Foret – Maison Blanche 91490 MILLY LA FORET

Pour figurer au classement du Championnat Régional, la participation aux deux jours est obligatoire.

PRINCIPES GENERAUX

Ce concours est réservé aux cavaliers franciliens. *Être licencié en Ile de France ou être domicilié en Ile de France en 2024*

- Dotation

Dotation sur les deux épreuves (organisateur).

- Résultats et remise des prix

Un coefficient double est appliqué sur les épreuves Grand Prix des Championnats.

Seront déclarés « Champion Régional 2025 » de la région Ile-de-France les cavaliers ayant obtenu la meilleure moyenne (le total des deux reprises divisé par deux). *En cas d'ex-aequo, les cavaliers seront départagés par la moyenne des notes d'ensemble de la reprise de l'indice le plus élevé, à savoir Grand Prix.*

A l'issue du Championnat, les cavaliers seront appelés à la **remise des prix, en tenue**, sur le podium aux couleurs du CREIF. **Leur présence est obligatoire.**

- Engagements des chevaux et modalités.

Un couple ne peut courir le championnat que dans une catégorie mais un cavalier peut prétendre à plusieurs championnats avec des chevaux différents.

Dans le cas où un cavalier participerait dans deux catégories différentes avec le même cheval, c'est le niveau le plus élevé sera pris en compte.

Possibilité d'engager plusieurs chevaux dans un même championnat à condition de déclarer avant le début de l'épreuve du 1^{er} jour le cheval comptant pour le championnat. (à envoyer à evenementscreif@cheval-iledefrance.com) Sans déclaration préalable le premier cheval inscrit sur la liste de départ de l'épreuve du premier jour sera pris en compte.

ATTENTION Un couple (cavalier/cheval) qualifié pour les championnats de France sur un indice N à la clôture du concours, ne pourra prétendre au titre de champion régional sur l'indice N-1.

Exemple : si un couple est qualifié en Amateur 1 pour les championnats de France le jour de la clôture du concours championnat régional, il ne pourra pas prétendre au titre de champion régional Amateur 2.

RECOMPENSES

Epreuves du 1er et 2ème jour : (ORGANISATEUR)

Un cadeau, une coupe, plaque et flot pour le 1er

Les suivants dans l'ordre du classement reçoivent au minimum une plaque et un flot pour les 8 premiers, ou pour le premier tiers si l'épreuve comporte moins de 32 partants.

(règlement FFE)

Remise des prix Championnats - dernier jour (CREIF)

PODIUM avec présence de représentants du CREIF et Juges.

Médaille, plaque, flot et cadeau pour les trois premiers.

Récompense du quatrième au huitième

JURY: organisateur (HDL Equitation)

REPRISES CHAMPIONNATS (Non préparatoires) * :

Attention, ces reprises ne peuvent pas être dictées

AMATEUR 3 : Préliminaire D2 + Grand Prix - D1

AMATEUR 2 : Préliminaire C2 + Grand Prix - C1

AMATEUR 1 : Préliminaire B2 + Grand Prix- B1

AMATEUR ELITE : Préliminaire (St-Georges) A7 + Grand Prix - A6 FEI

**sous réserve de modifications par la FFE*

Renseignements : CREIF – Guillaume DIETERICH

01 47 66 83 11

evenementscreif@cheval-iledefrance.com